

Compte rendu de conseil

Date **VENDREDI 9 avril 2021** - 18 h 30

Absent : néant

Ordre du jour Budget Primitif - Questions diverses

M. le Maire donne quelques précisions sur la CABS et notamment sur la situation quelque peu délicate de ses comptes. Il parle d'un trou impressionnant et de réfléchir à la nécessité de faire des économies. Diverses pistes sont envisagées notamment au nouveau mode de fonctionnement des écoles : les communes pourraient reprendre la gestion des locaux. Il pourrait également y avoir des économies au niveau des emplois (il y a actuellement 700 postes d'employés à la CABS) et sur la gestion des voies communales.

M. Blondel s'inquiète également du projet qui concerne le pesage des ordures ménagères. Il s'y montre très hostile et souhaite que le conseil s'y oppose également. Le maire précise qu'il est sur la même longueur d'ondes et qu'on y verra plus clair mardi prochain lors du vote du budget de la com d'agglomération.

Mr le Maire redonne la parole à Mr Blondel qui a souhaité aborder plusieurs sujets avant le vote du budget primitif.

- Une bande de terrain de 96 m² longe deux parcelles sur la route du val de Somme et bien qu'étant apparemment le trottoir, elle appartient à un privé et bloque l'obtention d'un permis de construire. Mr Blondel a contacté le propriétaire qui accepte la cession à la commune et a chargé le notaire de rédiger les actes nécessaires.

- Par ailleurs, il propose d'étendre les récompenses « maisons fleuries » à tous les propriétaires qui accepteraient de fleurir leur devanture en prenant soin des plantes offertes. Il précise que bon nombre d'habitants ont déjà ces habitudes.

- Il invite les conseillers intéressés à un rendez-vous mardi 13 avril aux rouissoirs avec l'Association Terre de liens. Il s'agit d'étudier la possibilité de mettre en valeur ces terrains à travers des cultures Bio.

- Voirie et fleurissement. Il demande si les massifs seront entretenus et mis en valeur et notamment les massifs en dur. Il pense que celui de la résidence De Coupigny dans lequel ont été plantés des rosiers est du meilleur effet. Il serait judicieux de les peindre. Il demande également l'utilisation de la binette sur les trottoirs, sur le chemin du cimetière et sur celui du stade.

M. le Maire précise que ces travaux seront entrepris prochainement grâce au recrutement d'un contrat PEC supplémentaire qui sera mis à l'essai pour remplacer les deux derniers contrats qui se terminent en avril. Le Conseil accepte.

M. le Maire souhaite apporter quelques précisions quant aux travaux qui vont se dérouler sur le site du moulin (création d'un belvédère) il demande à Mr Blondel qui sera le responsable du site de fournir quelques explications quand au financement des travaux et aux responsabilités respectives de la commune et du département.

- C'est bien le Conseil Départemental qui sera maître d'ouvrage et que c'est bien lui qui engage la somme de 300 000 € pour effectuer les travaux.

Le Conseil doit signer simplement un bail emphytéotique de 18 ans qui précise que le Conseil Départemental s'engage dans la maîtrise d'ouvrage et le paiement des travaux ; la commune fera sienne de l'entretien et de la gestion du site. Le Conseil accepte.

Aire de camping car.

M. Bourgois fait un rapport sur les travaux d'aménagement de l'aire des camping-cars. Au nom du Conseil, il félicite le sérieux des employés pour ce travail. Outre l'empierrement des espaces dédiés aux véhicules ces derniers vont réaliser également l'isolation des toilettes situés dans la chartrie.

Budget primitif : M. le Maire présente un budget équilibré en fonctionnement à 287 482 € et en investissement à 483 692 €

Les investissements représentent l'achat d'un tracteur tondeuse (9000 €), de panneaux de signalisation (1500 €), d'une barrière au gîte (2400 €), du terrain pour faciliter l'entrée rue du 8 mai (56 m² 3500 €), l'ossuaire au cimetière (2500 €), l'écoulement des eaux rue du 8 mai et la noue à l'ancien stade (14000 €), l'assainissement au stade de foot (1500 €), 5000 € pour un éventuel matériel informatique de remplacement à la mairie, l'emprunt pour l'enfouissement des réseaux (266 000 €), la fin des travaux pour l'aire de camping-cars (28 700 €), les emprunts (39273 €). Il reste 110 319 d'immobilisations c'est-à-dire ce qu'il nous resterait si nous ne faisons pas de travaux supplémentaires.

M. Blondel remarque que nous n'avons pas placé d'argent provenant de la vente du marais et a fait part de son inquiétude provenant de la CABS. Il dit n'être aucunement assuré que la CABS continue de rétrocéder la part importante du produit des éoliennes.

M. le Maire lui répond qu'une partie venant de la vente du marais a bien été utilisée et qu'elle a permis de réaliser des travaux indispensables en terme de d'équipements et de voirie, en ce qui concerne les ressources qui proviennent des éoliennes, le Maire se montre confiant car la transaction qui est à l'origine de ce reversement précise que les éoliennes d'Eaucourt ont été installées avant la loi qui donne la compétence économique aux communautés d'agglomération.

Questions diverses : Mme Desaintpaul propose que les jeunes et les moins jeunes soient associés à la pose des pierres dans la noue sur l'ancien stade.

M. Delabroye est chargé de proposer un ensemble de caméras de surveillance plus petites, plus discrètes, moins onéreuses mais plus efficaces

La réunion se termine à 21 h

Le Maire

+

Henri Sannier